

1) Informations générales

- Formation

- **Plateforme Mon Master** : Lève le silence vaut accord. Contrainte délai de réponse pour les étudiants. Hors Mon Master : études en France, e-candidat (Formation uniquement en FC) et formations internationales.

- **Congrès de l'Université du 30 mars** : Congrès ouvert à tous les élus des trois conseils (CA, CFVU, CS) : 4 groupes de travail (formation pluridisciplinaire, soutenabilité de l'offre de formation, formation professionnelle, transformations pédagogiques)

- **Vie Universitaire** : Reprend les différentes activités mises en place

2) Approbation du PV du 24 novembre

Vote : unanimité moins 2 abstentions et 1 NPPV (absent à la séance)

3) Année universitaire 2022-2023

3.1) Règlement des études spécifiques

Il s'agissait de mettre à jour un règlement des études de composantes pour permettre une réorientation entre parcours à l'issue du semestre 3.

Nous sommes intervenus pour souligner qu'il était ennuyeux de modifier un règlement des études à cette date, d'autant plus que les réorientations, de fait, avait déjà eu lieu.

Réponse : Changement pour permettre l'inscription administrative. Le cadrage indique qu'il faut spécifier les réorientations dans le règlement des études.

Vote : Unanimité

3.2) Arborescence de l'offre de formation (ouverture-fermeture)

Ouverture d'un nouveau parcours ("Métiers du conseil en assurance")

Vote : Unanimité

3.3) Projet de schéma directeur vie étudiante

Document de 119 pages (Schéma de l'Université, puis déclinaison par composante et établissements composantes).

Nous sommes intervenus pour indiquer que de nombreux projets nécessitaient des espaces et / ou du travail des personnels alors que nous manquons des deux.

Réponse : Idée de se fixer des objectifs. Forte tension sur espaces, mais si on ne se donne pas les moyens, on n'aide pas la réussite étudiante. Récupérer des espaces perdus. Pour les personnels, quelles sont les priorités qu'on se donne : donc, idée pas de surcharge des personnels existant, mais d'autres choses qu'on fera moins ou autrement.

Vote : Unanimité – une abstention (UNEF)

3.4) Bilan campagne commission exonération 2022-2023

On approche de la limite des 10% d'exonération autorisé. Globalement très peu de refus.

Nous sommes intervenus pour louer le bilan positif, mais que nous demeurions en désaccord avec l'application des droits différenciés pour les étudiants étrangers en licence, ce qui explique notre abstention. Nous avons également signalé que nous nous approchions des 10% et avons demandé si comme Paris 8, l'Université de Lille assumerait de dépasser cette limite réglementaire.

Réponse : Nous irons au-delà des 10% si c'est nécessaire.

Vote : 17 pour et 8 abstentions (nous)

3.5) Bilan FSDIE 2022 : aide sociale et projet

Nous sommes intervenus pour indiquer que si des choses positives avaient été faites, notamment sur le plan social, cela restait financé par la CVEC que nous considérons comme un impôt sur les étudiants, d'où notre abstention.

Vote : 17 pour et 8 abstentions (nous)

3.6) Charte agrément et modification règlement intérieur FSDIE

Dans la charte, il était indiqué que les associations s'engagent à respecter la législation, le règlement intérieur de l'Université de Lille et entre parenthèses, il était précisé "notamment l'ordre public, les bonnes mœurs, la neutralité confessionnelle et partisane".

Nous sommes intervenus pour indiquer que l'ordre public serait plus à sa place dans la législation et que la notion de « bonnes mœurs » posait des problèmes de définitions.

Réponse : proposition de retirer la parenthèse.

Vote sur le retrait de la parenthèse : Unanimité

Vote sur les modifications de la charte : Unanimité moins 2 abstentions (Unef)

4) Année Universitaire 2023-2024 : calendrier universitaire

Nous sommes intervenus pour soulever le problème des vacances de printemps, situées juste avant une semaine avec deux jours fériés, ce qui complique l'organisation du calendrier pédagogique dans les composantes..

Réponse : Être en phase avec le calendrier des congés du secondaire permet aux collègues de prendre leurs vacances en famille.

Vote : Unanimité

5) Mesures faisant l'objet de partenariat ou convention

5.1) DGFTLV

Convention avec les Assurances du Crédit Mutuel

Nous sommes intervenus pour indiquer que nous ne comprenions pas l'intérêt de cette convention (pas nécessaire pour que les Assurances du Crédit Mutuel prennent des étudiants en stage ou apprentissage). Elle n'engage en rien ou presque (prendre un apprenti par an, contribuer au financement du master - et c'est problématique en soit) les Assurances du crédit mutuel, mais en revanche ils profitent de l'Université pour faire de la pub. Ceci explique notre vote contre.

Réponse : C'est bien pour l'affichage du master concerné.

Vote : 13 pour 10 contre (nous + Galilée) et 2 abstentions

Convention AFTE (Associations française des Trésoriers d'entreprises) et modèle de convention de l'INSPE dans le cadre du PIA 3

Vote : Unanimité

5.2) Relations internationales

Diverses conventions avec des établissements étrangers

Vote : Unanimité

Convention entre Polytech et l'Université de Hohai (Chine) pour créer un Institut d'Hohai-

Lille

Nous sommes intervenus pour indiquer qu'en dehors des problèmes liés à la politique chinoise (le recteur doit aimer sa patrie, les étudiants doivent remplir les conditions idéologiques et morales, un bureau du PC Chinois est installé dans l'établissement...), la convention était particulièrement longue (15 ans) et que l'instance dirigeante était déséquilibrée (6 représentants de Hohai et 5 de Lille).

Réponse : Pas le choix concernant les éléments idéologiques chinois. Volonté d'inscrire l'Institut dans la durée. Instance dirigeante paritaire + présence du directeur de l'Université d'Hohai (Remarque : donc pas équilibrée...)

Vote : 14 pour et 11 abstentions (nous et Galilée)

6) Projets de subvention

Projets de subvention de composantes (BDE INSPE, association sportive des IUT et prix de thèse à la FSJPS)

Vote INSPE et IUT : 16 pour, 1 abstention et 8 NPPV (nous)

Vote prix de thèse : 13 pour, 6 abstentions (étudiants) et 6 NPPV (nous)

Subvention de la Région à l'Université

Vote Contrat étudiant région : 23 pour (nous), 2 abstentions

Vote Etudiant relais santé : Unanimité

Vote PRREL réussite et DU tremplin : Unanimité

7) Questions diverses

Nous avons soulevé le problème du paiement des heures de l'IREM (Institut de Recherche et d'Enseignement en Mathématiques). Nous avons également rappelé l'importance de l'IREM au sein de l'Université, mais aussi auprès des enseignants du secondaire et du primaire ainsi que des activités envers les jeunes et de médiation scientifique. Nous avons indiqué qu'il n'est pas pertinent de transférer l'IREM à l'INSPE étant donné ses missions plus larges. Nous avons également mentionné le rapport HCERES de novembre 2022 qui recommande aux universités de soutenir les IREM. Nous avons également interrogé l'administration sur le devenir de l'IREM.

Réponse : Concernant les heures, l'administration cherche un moyen de payer les 900 heures faites depuis la fusion des trois universités. Il y a un travail commun avec la FST sur cette question afin de trouver un cadre réglementaire (prévues dans les maquettes ou convention) et éviter que l'agent comptable refuse de payer les heures. De plus il est nécessaire d'organiser une réunion entre la FST, les VP concernés (recherche, enseignement) et l'IREM afin de construire un projet en lien avec la ligne stratégique de l'université.